



INDRE-ET-LOIRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°37-2023-07014

PUBLIÉ LE 7 JUILLET 2023

Sommaire

Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités /

37-2023-07-03-00012 - Décision de subdélégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire de Mme Guillemette RABIN, directrice départementale de l'emploi du travail et des solidarités d'Indre-et-Loire (2 pages)

Page 3

37-2023-07-03-00011 - Décision de subdélégation de signature en matière de compétences de Mme Guillemette RABIN, directrice départementale de l'emploi du travail et des solidarités d'Indre-et-Loire (3 pages)

Page 6

Direction départementale de l'emploi, du travail
et des solidarités

37-2023-07-03-00012

Décision de subdélégation de signature en
matière d'ordonnancement secondaire de Mme
Guillemette RABIN, directrice départementale
de l'emploi du travail et des solidarités
d'Indre-et-Loire

DÉCISION

de subdélégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire

La directrice départementale de l'emploi, du travail et des solidarités ;

VU le code des relations entre le public et l'administration, et notamment ses articles L.221-2 (second alinéa) et L.243-3 ;

VU l'arrêté du ministre de l'intérieur du 9 juin 2023 portant nomination de Mme Guillemette RABIN dans ses fonctions de directrice départementale de l'emploi, du travail et des solidarités d'Indre-et-Loire pour une durée de quatre ans à compter du 3 juillet 2023 ;

VU l'arrêté du préfet d'Indre-et-Loire en date du 29 juin 2023 donnant délégation de signature à Mme Guillemette RABIN pour l'ordonnancement secondaire des recettes et des dépenses du budget de l'État, imputées sur les titres 3, 5 et 6 des BOP relevant des programmes :

BOP 104 Intégration et accès à la nationalité française (titres 5, 6)

BOP 135 Urbanisme, territoires et amélioration de l'habitat (titres 3, 6)

BOP 147 Politique de la ville (titre 6)

BOP 157 Handicap et dépendance (titres 5, 6)

BOP 177 Hébergement, parcours vers le logement et insertion des personnes vulnérables (titres 5, 6)

BOP 183 Protection maladie (titres 5, 6)

BOP 303 Immigration et asile (titres 5, 6)

BOP 304 Inclusion sociale et protection des personnes (titre 6)

VU l'article 44 du décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

DÉCIDE

ARTICLE 1^{er} : La subdélégation de signature est confiée en ce qui concerne la compétence d'ordonnateur secondaire des recettes et des dépenses imputées aux titres 3, 5 et 6 du budget de l'État à :

- M. Bruno PÉPIN, directeur départemental adjoint pour l'ensemble des BOP relatifs à la DDETS
- M. Thierry GROSSIN-MOTTI, directeur départemental adjoint pour l'ensemble des BOP relatifs à la DDETS
- Mme Claire FRADET, attachée principale d'administration de l'État pour le BOP 147
- Mme Sandra FONTAINE, attachée d'administration de l'État pour le BOP 147
- Mme Sylvie JARLES, attachée principale d'administration de l'État pour les BOP 104, 157, 177, 303, 304
- M. Guilhem GALODÉ, inspecteur hors classe de l'action sanitaire et sociale pour les BOP 104, 157, 177, 303, 304
- Mme Sabrina LE LUHERNE, inspectrice de l'action sanitaire et sociale pour les BOP 104, 157, 177, 303, 304
- M. Renaud VIEILLERIBIÈRE, attaché d'administration de l'État pour les BOP 135, 177, 304
- Mme Nathalie THEVENOT-DESHAIES, attachée d'administration pour les BOP 135, 177
- M. Hugues FAU, agent valideur Chorus Formulaire pour les BOP 104, 157, 177, 303, 304
- M. Bertrand RIVET, agent valideur Chorus Formulaire pour les BOP 104, 157, 177, 303, 304
- Mme Sabine PASQUER, agent valideur Chorus Formulaire pour les BOP 104, 157, 177, 303, 304
- Mme Nadine HUET, agent valideur Chorus Formulaire pour les BOP 104, 177, 304
- M. Bruno BONVILLE, agent valideur Chorus Formulaire pour le BOP 177
- M. David LALLIER, agent valideur Chorus Formulaire pour le BOP 147

sur toutes les étapes de la mission d'ordonnancement secondaire.

ARTICLE 2 : Toutes les dispositions antérieures à la présente décision sont abrogées.

ARTICLE 3 : La présente décision entre en vigueur immédiatement à compter de sa publication.

ARTICLE 4 : Les agents titulaires d'une délégation de signature sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture d'Indre-et-Loire.

Tours, le 3 juillet 2023
La directrice départementale
de l'emploi, du travail et des solidarités
Guillemette RABIN

Direction départementale de l'emploi, du travail
et des solidarités

37-2023-07-03-00011

Décision de subdélégation de signature en
matière de compétences de Mme Guillemette
RABIN, directrice départementale de l'emploi du
travail et des solidarités d'Indre-et-Loire

DÉCISION
donnant délégation de signature aux agents
de la direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités
(article 44-I du décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié)

La directrice départementale de l'emploi, du travail et des solidarités ;

VU le code des relations entre le public et l'administration, et notamment ses articles L.221-2 (second alinéa) et L.243-3 ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements, et notamment le 2° de l'article 43 et le I de l'article 44 ;

VU l'arrêté du ministre de l'intérieur du 9 juin 2023 portant nomination de Mme Guillemette RABIN dans ses fonctions de directrice départementale de l'emploi, du travail et des solidarités d'Indre-et-Loire pour une durée de quatre ans à compter du 3 juillet 2023 ;

VU l'arrêté du préfet d'Indre-et-Loire en date du 29 juin 2023 donnant délégation de signature à la directrice départementale de l'emploi, du travail et des solidarités d'Indre-et-Loire ;

DÉCIDE

ARTICLE 1^{er} : Délégation est consentie aux agents en poste à la DDETS 37 pour signer dans le cadre de leurs attributions les actes mentionnés dans les différentes annexes de l'arrêté de délégation à la directrice départementale de l'emploi, du travail et des solidarités en date du 29 juin 2023.

- Chapitre I : M. Bruno PÉPIN, directeur départemental adjoint
M. Thierry GROSSIN-MOTTI, directeur départemental adjoint
- Chapitre II : M. Bruno PÉPIN, directeur départemental adjoint
M. Thierry GROSSIN-MOTTI, directeur départemental adjoint
Mme Sylvie JARLES, attachée principale d'administration de l'État
M. Guilhem GALODÉ, inspecteur hors classe de l'action sanitaire et sociale
Mme Sabrina LE LUHERNE, inspectrice de l'action sanitaire et sociale
- Chapitre III : M. Bruno PÉPIN, directeur départemental adjoint
M. Thierry GROSSIN-MOTTI, directeur départemental adjoint
Mme Sylvie JARLES, attachée principale d'administration de l'État
M. Guilhem GALODÉ, inspecteur hors classe de l'action sanitaire et sociale
Mme Sabrina LE LUHERNE, inspectrice de l'action sanitaire et sociale
- Chapitre IV : M. Bruno PÉPIN, directeur départemental adjoint
M. Thierry GROSSIN-MOTTI, directeur départemental adjoint
Mme Sylvie JARLES, attachée principale d'administration de l'État
M. Paul SEHKI, attaché d'administration de l'État
Mme Catherine ROCHER, adjointe administrative (cartes de stationnement pour handicapés)
- Chapitre V : M. Bruno PÉPIN, directeur départemental adjoint
M. Thierry GROSSIN-MOTTI, directeur départemental adjoint
Mme Sylvie JARLES, attachée principale d'administration de l'État
M. Guilhem GALODÉ, inspecteur hors classe de l'action sanitaire et sociale
Mme Sabrina LE LUHERNE, inspectrice de l'action sanitaire et sociale
Mme Cathy ANDRIAHAMISON, adjointe administrative
Mme Jessica SILVA, adjointe administrative

- Chapitre VI : M. Bruno PÉPIN, directeur départemental adjoint
M. Thierry GROSSIN-MOTTI, directeur départemental adjoint
Mme Sylvie JARLES, attachée principale d'administration de l'État
M. Guilhem GALODÉ, inspecteur hors classe de l'action sanitaire et sociale
Mme Sabrina LE LUHERNE, inspectrice de l'action sanitaire et sociale
- Chapitre VII : M. Bruno PÉPIN, directeur départemental adjoint
M. Thierry GROSSIN-MOTTI, directeur départemental adjoint
M. Renaud VIEILLERIBIÈRE, attaché d'administration de l'État
Mme Nathalie THEVENOT-DESHAIES, attachée d'administration de l'État
Mme Céline BLANCHET, attachée principale d'administration de l'État
Mme Audrey GAUTERON, secrétaire administrative (commission de coordination des actions de prévention des expulsions locatives)
- Chapitre VIII : M. Bruno PÉPIN, directeur départemental adjoint
M. Thierry GROSSIN-MOTTI, directeur départemental adjoint
Mme Sylvie JARLES, attachée principale d'administration de l'État
M. Guilhem GALODÉ, inspecteur hors classe de l'action sanitaire et sociale
Mme Sabrina LE LUHERNE, inspectrice de l'action sanitaire et sociale
- Chapitre IX : M. Bruno PÉPIN, directeur départemental adjoint
M. Thierry GROSSIN-MOTTI, directeur départemental adjoint
M. Renaud VIEILLERIBIÈRE, attaché d'administration de l'État
Mme Nathalie THEVENOT-DESHAIES, attachée d'administration de l'État
- Chapitre X : M. Thierry GROSSIN-MOTTI, directeur départemental adjoint
M. Bruno PÉPIN, directeur départemental adjoint
Mme Claire FRADET, attachée principale d'administration de l'État
Mme Sandra FONTAINE, attachée d'administration de l'État
- Chapitre XI : M. Thierry GROSSIN-MOTTI, directeur départemental adjoint
M. Bruno PÉPIN, directeur départemental adjoint
Mme Marie ROUSSEL-STADNICKI, déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité
- Chapitre XII : M. Thierry GROSSIN-MOTTI, directeur départemental adjoint
M. Bruno PÉPIN, directeur départemental adjoint
M. Gaël VILLOT, directeur adjoint du travail, responsable du service renseignements et section centrale travail
Mme Bérénice MOREL, directrice adjointe du travail, responsable d'unité de contrôle
M. Bruno ROUSSEAU, directeur adjoint du travail, responsable d'unité de contrôle
- Chapitre XIII : M. Thierry GROSSIN-MOTTI, directeur départemental adjoint
M. Bruno PÉPIN, directeur départemental adjoint
M. Gaël VILLOT, directeur adjoint du travail, responsable du service renseignements et section centrale travail
Mme Bérénice MOREL, directrice adjointe du travail, responsable d'unité de contrôle
M. Bruno ROUSSEAU, directeur adjoint du travail, responsable d'unité de contrôle
Mme Alexandra CURIAL, inspectrice du travail
- Chapitre XIV : M. Thierry GROSSIN-MOTTI, directeur départemental adjoint
M. Bruno PÉPIN, directeur départemental adjoint
Mme Bérénice MOREL, directrice adjointe du travail, responsable d'unité de contrôle
M. Bruno ROUSSEAU, directeur adjoint du travail, responsable d'unité de contrôle
- Chapitre XV : M. Thierry GROSSIN-MOTTI, directeur départemental adjoint
M. Bruno PÉPIN, directeur départemental adjoint
Mme Sylvie JARLES, attachée principale d'administration de l'État
Mme Alexandra CURIAL, inspectrice du travail

- Chapitre XVI : M. Thierry GROSSIN-MOTTI, directeur départemental adjoint
M. Bruno PÉPIN, directeur départemental adjoint
Mme Alexandra CURIAL, inspectrice du travail
- Chapitre XVII : M. Thierry GROSSIN-MOTTI, directeur départemental adjoint
M. Bruno PÉPIN, directeur départemental adjoint
Mme Sylvie JARLES, attachée principale d'administration de l'État
- Chapitre XVIII : M. Thierry GROSSIN-MOTTI, directeur départemental adjoint
M. Bruno PÉPIN, directeur départemental adjoint
Mme Sylvie JARLES, attachée principale d'administration de l'État
- Chapitre XIX : M. Thierry GROSSIN-MOTTI, directeur départemental adjoint
M. Bruno PÉPIN, directeur départemental adjoint
Mme Sylvie JARLES, attachée principale d'administration de l'État
- Chapitre XX : M. Thierry GROSSIN-MOTTI, directeur départemental adjoint
M. Bruno PÉPIN, directeur départemental adjoint
Mme Sylvie JARLES, attachée principale d'administration de l'État

ARTICLE 2 : Toutes les dispositions antérieures à la présente décision sont abrogées.

ARTICLE 3 : La présente décision entre en vigueur immédiatement à compter de sa publication.

ARTICLE 4 : Les agents titulaires d'une délégation de signature sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture d'Indre-et-Loire.

Tours, le 3 juillet 2023
La directrice départementale
de l'emploi, du travail et des solidarités
Guillemette RABIN